

1. Des océans sous contrôle

Philippe Cury, Sophie Arnaud-Haond et Françoise Gaill

En 1609, dans son ouvrage *Mare Liberum (De la liberté des mers)*, le Hollandais Hugo de Groot, dit Grotrius, défendait la liberté de naviguer et de commercer partout sur les mers. Les océans représentaient un espace ouvert, où l'humanité pouvait échanger et commercer librement. En 1635, afin de combattre l'hégémonie hollandaise, l'Anglais John Selden lui répond dans son *Mare Clausum (De l'appropriation des mers)* en s'interrogeant sur la nécessité d'une appropriation des mers. Une compétition s'engageait pour la conquête progressive des océans, comme cela s'était produit auparavant en milieu terrestre, au prix de luttes et de guerres. Enjeux hautement stratégiques, les océans et les mers sont, à n'en pas douter, encore aujourd'hui les objets des discussions les plus âpres et de conflits d'intérêts. Les débats n'ont guère changé en nature depuis plusieurs siècles, mais les enjeux devenus globaux ont assurément rebattu les cartes de la distribution et ravivé les ambitions et, ainsi, la difficulté du partage.

Quelle gouvernance pour des ressources marines partagées entre les nations, mais qui se déplacent sous les effets du changement climatique ? Quels accès pour des humains qui migrent à l'échelle planétaire, avec des technologies sans cesse renouvelées, et qui diversifient l'utilisation des espaces et l'exploitation des ressources marines avec des enjeux géopolitiques et biologiques d'un nouveau type ? De nouveaux droits d'accès ou faits d'emprise émergent-ils avec la restriction des libertés de la

haute mer et l'engorgement des usages sur les mers qui baignent des côtes souvent surpeuplées ? Avec ces enjeux, de nouveaux contextes se font jour avec des environnements géopolitiques, économiques, diplomatiques et institutionnels toujours plus nombreux et de plus en plus globaux.

Le monde marin semble trouver aujourd'hui une finitude et subit une appropriation rapide, dont l'irréversibilité (juridique, écologique...) met en relief l'urgence et la nécessité d'une réflexion approfondie sur la planification et l'appropriation spatiale des mers.

Ce chapitre regroupe un ensemble de contributions qui dessine les points saillants et les questions ouvertes pour mener à bien ces réflexions désormais nécessaires, afin d'élaborer une stratégie de la gouvernance des océans globale et cohérente, sur les plans biologiques et juridiques.

Qu'en est-il du droit international, fondement de l'idée de gouvernance des océans, qui se réinvente avec les nouveaux enjeux, de l'approche écosystémique des pêches, des nouvelles ressources génétiques, du changement climatique et des nouveaux enjeux dans les océans Arctique et Antarctique, de la gestion spatialisée des océans, des synthèses scientifiques ou encore du nouveau rôle des négociations internationales ? Ces multiples interrogations nécessitent de connaître les développements actuels en matière de gouvernance,



Barrière de corail de Saint-Gilles. Les récifs de la Réunion sont fortement menacés par les bateaux à moteur, les pêcheurs, les plongeurs et un niveau de pollution accru.
© IRD / A. BORGEL. ■

de bâtir des propositions concrètes ou encore d'envisager de nouvelles pistes de recherches.

Cet état des lieux des constats, des initiatives internationales et des contraintes globales liés à une nouvelle gouvernance des océans est en train de se structurer rapidement de manière irréversible. Les décisions prises aujourd'hui se doivent de réunir la meilleure expertise possible pour décider collectivement du devenir des océans sous l'emprise toujours plus prégnante des humains.

Grâce aux actions conjointes des scientifiques, de la société civile et de certains États, nous disposerons dans les années qui viennent d'un rapport de synthèse du GIEC centré sur l'océan et la cryosphère dans un contexte de changement climatique.

Cury Philippe, Arnaud-Haond S., Gaill F. (2017)

Des océans sous contrôle

In : Euzen A. (dir.), Gaill F. (dir.), Lacroix D. (dir.), Cury Philippe (dir.). *L'océan à découvert*

Paris : CNRS, p. 251. (A Découvert)

ISBN 978-2-271-11652-9